



**HAL**  
open science

## ”Dubium” dans l’oeuvre de Nicolas de Cues

Christian Trottmann

► **To cite this version:**

Christian Trottmann. ”Dubium” dans l’oeuvre de Nicolas de Cues. Le doute dans l’Europe moderne, A paraître. hal-03568240

**HAL Id: hal-03568240**

**<https://hal.science/hal-03568240>**

Submitted on 24 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# "*Dubium*" dans l'œuvre de Nicolas de Cues

Christian Trottmann, CNRS, CESR, Tours

Rechercher une présence du doute chez un homme de foi comme Nicolas de Cues a quelque chose de paradoxal. Le *Cusanus Portal* nous offre toutefois un outil d'investigation commode.

Une première recherche sur *dubium* donne 115 occurrences, parmi lesquelles il faut d'emblée remarquer que pour plus de 80 d'entre elles le terme figure en fait dans une expression négative du type « non (est) *dubium* » ou des variantes similaires. A quoi il faut ajouter 8 occurrences de *dubii*, 42 de *dubio*, 17 de *dubia*, 5 de *dubiorum*, 12 de *dubiis*, le tout incluant des formes adjectivales. *Dubium* peut se présenter comme une simple objection : « Et non habet aliquis ratione utens in hoc *dubium* »<sup>1</sup>. Qu'il s'agit de résorber : « solvere *dubium* ». Toutefois nombre d'occurrences de *dubium* font apparaître une réflexion du Cusain sur le doute, sa valeur logique et métaphysique, nous le verrons dans une première partie. La seconde sera consacrée au sens juridique de *dubium* ainsi qu'aux variantes de *non dubium* que l'on trouve particulièrement dans la *Concordance Catholique*. Enfin, nous en viendrons aux doutes philosophiques ou portant proprement sur la foi.

## 1 Réflexions du Cusain sur la valeur logique et métaphysique du doute

Le terme *dubium* revêt une grande variété de sens dans l'œuvre du Cusain. Ce qui est *dubium*, n'est-il pas d'abord ce qui ne peut être rangé avec certitude ni du côté du vrai ni du côté du faux ? Il appartiendra au sage d'y remédier, de montrer en particulier que la foi doit être libérée du faux, voire du douteux pour tomber du côté du vrai<sup>2</sup>. Or il y a un inconfort du doute qui ne concerne pas la seule foi. Toute nature intellectuelle s'efforce par tous les moyens d'échapper au doute et d'accéder à la certitude<sup>3</sup>. Dans le sermon CXCIX, le savant prédicateur rappelle les joies de la découverte mathématique<sup>4</sup>, passant de là à celles de la contemplation métaphysique vantées par Aristote (*Éthique à Nicomaque*, X, 7). La lumière

---

<sup>1</sup> *Concordantia Catholica*, II, XVIII, 161, p. 198. Les références sont données à l'édition critique des *Opera Omnia* par l'Académie de Heidelberg. Cf. Ibid, III, XXXVIII, 544, p. 451 ; *Sermon CCLXXIV*, 19, p. 528.

<sup>2</sup> « Nam quae dicuntur possunt esse aut vera aut falsa aut dubia. Fides autem, quae absque haesitatione affirmare debet audita esse vera, necessario est liberata a falso et dubio. », *Sermon CLXXXVI*, 2, p. 331.

<sup>3</sup> « Querit igitur rationalis natura omni conatu liberari a dubio et esse in certo », *Sermon CXCIX*, 8, p. 436.

<sup>4</sup> Cf. Jean-Michel Counet, *Mathématiques et dialectique chez Nicolas de Cues*, Paris, Vrin, 2000 ; id. « *Trinité et coïncidence des opposés dans la Docte Ignorance* », dans *Infini et altérité dans l'œuvre de Nicolas de Cues*, éd. par Hervé Pasqua, (Philosophes Médiévaux; LXIV), Peeters Publishers, Leuven, 2017, p. 51-62 ; Jean Celeyrette, "Mathématiques et théologie : l'infini chez Nicolas de Cues", in *Nicolas de Cues et G. W. Leibniz*, Revue de Métaphysique et de Morale, Avril-Juin 2011, n°2, p. 151-165 .

intellectuelle traque le doute en ses cachettes<sup>5</sup>. Réciproquement, les philosophes plaçant le principe premier dans l'intellect depuis Anaxagore, suivi par Platon comme par Aristote, ont eu tendance à reléguer les autres causes en des mouvements douteux<sup>6</sup>. Car le doute est lié au temps, il peut surgir à propos d'opinions tenues jusqu'alors comme vraies<sup>7</sup>. Mais il peut aussi se résorber, et ce qui était sous son régime impossible, pourra alors devenir foi, voire nécessité<sup>8</sup>. Ainsi suffit-il de rectifier une erreur portant sur la cause pour que tous les doutes qui en découlaient s'en trouvent résolus<sup>9</sup>.

Dans le traité sur la correction du calendrier, c'est la régularité des cycles lunaires et leur rôle dans le calcul du jour de Pâques qui ne font aucun doute<sup>10</sup>, comme aussi la nécessité de la correction pour rétablir la vérité<sup>11</sup>. D'autres considérations cosmiques sur la chaleur de la lune, provoquée par son mouvement, indubitables pour le Cusain, nous paraîtront aujourd'hui plus scabreuses<sup>12</sup>.

La certitude peut d'ailleurs porter aussi bien sur une évidence mathématique, utilisée toutefois en vue d'un dépassement métaphysique, ainsi dans la *Docte ignorance*, la coïncidence du triangle et du cercle à l'infini<sup>13</sup>. La certitude peut encore porter sur une évidence anthropologique : les trois facultés humaines : sens, raison, intelligence et leur ordre<sup>14</sup>, voire sur la difficulté d'un problème métaphysique<sup>15</sup> : celui qui a entendu parler du « pouvoir advenir » (*posse fieri*), ne manquera de se demander comment le concevoir<sup>16</sup>.

Remarquons que la première occurrence qui apparaît sur la liste du *Cusanus Portal*, venant selon l'ordre alphabétique de l'*Apologie de la docte ignorance*, revêt une valeur significative. Nul doute s'enquiert le défenseur du maître que celui-ci ne soit allé vérifier chez de nombreux auteurs anciens, si la docte ignorance y rayonnait de la même lumière reçue par lui comme un don divin<sup>17</sup>. L'ignorance n'est certes pas le doute mais peut y conduire. Paradoxe que la docte ignorance cusaine fondant au contraire la certitude maximale ! Ce n'est pas l'évidence d'une connaissance, intuitive ou expérimentale qui conduit le plus sûrement à cette certitude, mais

---

<sup>5</sup> « Inquirimus enim dubiorum latebras in claritate rationalis speculi... », *De Filiatione Dei*, III, 68, p. 50.

<sup>6</sup> *De Beryllo*, 67, p. 77-78.

<sup>7</sup> « Et illa fuit omnium antiquorum opinio vera, etsi dubia noviter exorta sunt ob sinistrum multorum complacendi studium, repetantur vetera. », *Concordantia Catholica*, III, XLI, 570, p. 462.

<sup>8</sup> « Ago tibi immensas gratias, pater optime, quoniam multa dubia et quae videbantur impossibilia [...] facta sunt mihi non solum credibilia sed necessaria. », *Triologus de Possess*, 30, p. 24.

<sup>9</sup> *De Beryllo* 68, p. 79.

<sup>10</sup> *De correctione kalendarii*, III, p. 31; VI, p. 54.

<sup>11</sup> *Ibid.*, IX, p. 76.

<sup>12</sup> *De docta ignorantia*, II, XII, p. 105.

<sup>13</sup> *De docta ignorantia*, I, XV, p. 29.

<sup>14</sup> *Ibid.*, III, VI, p. 136.

<sup>15</sup> Cf. *Nicolas de Cues, les méthodes d'une pensée*, Jean-Michel Counet et Sébastien Mercier (eds.), Louvain-la-Neuve, Éditions de l'ISP, 2006.

<sup>16</sup> « Erit, qui haec legerit, non dubium occupatus, ut posse fieri concipiat. », *De venatione sapientiae* VI, p. 15.

<sup>17</sup> « Dei dono, tamen non dubium multos veterum sapientum quaesivisti, ut videres, si in omnibus idem reluceret. », *Id., Apologie de la docte ignorance*, p. 12.

l'entrée dans la nuée de Moïse, figure éponyme de la théologie mystique dionysienne. Le défenseur mis en scène par le Cusain entend ancrer dans la tradition philosophique, cette source de certitude présentée par le futur cardinal comme un don mystique reçu sur le bateau alors qu'il accompagnait les représentants de l'Église d'Orient au concile de Florence.

Ainsi la plus efficace levée du doute viendra-t-elle de la contemplation métaphysique de l'Un. Le Cusain passe en revue les différentes formes de questionnement : *an sit* ou *quid sit* portant respectivement sur l'entité et la quiddité, *quare* sur la cause et *propter quid*, sur la fin<sup>18</sup>. Certes, on ne saurait douter que certains ne soient plus aguerris que d'autres en l'art de raisonner<sup>19</sup>, mais aucun doute n'est possible à propos de l'Unité absolue qui est l'entité et la quiddité, la cause et la fin de tout. Le doute ne peut surgir qu'en-deçà d'elle. Paradoxalement, sa formulation même supposera l'existence de Dieu. Toute question sur « ce que c'est » (*quid est*) présuppose l'être (*esse*) et du coup aussi que Dieu qui est l'être existe. Nul ne saurait donc rien connaître sans savoir que Dieu existe. Car la vie de l'intellect étant d'intelliger, celui-ci ne saurait être en vie s'il ignore Dieu, puisqu'alors il ignore tout. Dieu est paradoxalement présupposé en tout doute<sup>20</sup>. Tout doute sur Dieu se change alors en certitude, mais réciproquement toute connaissance sur lui est imparfaite, ne pouvant rejoindre son infinité<sup>21</sup>.

Or, le critère métaphysique néoplatonicien peut aussi s'allier de manière inattendue avec la formation nominaliste reçue par le Cusain. Expliquant la réponse du Christ sur l'impôt à César, il relève qu'elle est juste, mais pas seulement parce que la justice consiste à rendre à chacun ce qui est à lui. Elle est juste non seulement au plan moral et politique, mais au plan théorique de la justesse de sa vérité. En montrant l'effigie de la pièce, le Christ manifeste le *quid nominis* de la *numisma*<sup>22</sup>. Or ce qui est le plus susceptible de lever le doute est justement l'ostension, non pas de son seul nom, mais de la quiddité de la chose. Elle correspond d'ailleurs avec la vérité et l'unité de cette même chose. Logique et métaphysique convergent

---

<sup>18</sup> « Huius autem absolutae unitatis praecisissima est certitudo, [...] Omnis mens inquisitiva atque investigativa non nisi in eius lumine inquit, nullaque esse potest quaestio, quae eam non supponat. Quaestio 'an sit' nonne entitatem, 'quid sit' quidditatem, 'quare' causam, 'propter quid', finem praesupponit? Id igitur, quod in omni dubio supponitur, certissimum esse necesse est. Unitas igitur absoluta, quia est entitas omnium entium, quidditas omnium quidditatum, causa omnium causarum, finis omnium finium, in dubium trahi nequit. Sed post ipsum dubiorum est pluralitas. », *De Conjecturis*, I, V, p. 25.

<sup>19</sup> « Unde unum plus in arte valere ratiocinandi quam alium dubio caret. », *Ibid.*, I, XII, p. 128.

<sup>20</sup> « Esse praesupponitur in quaestione «quid est?». Et ideo «esse est Deus », qui in omni quaestione praesupponitur. Et nisi «esse» sciatur, «hoc esse vel illud» sciri nequit. Et ideo nihil sciri potest, nisi Deus sciatur. Et cum vita intellectus sit intellegere, non potest esse intellectus in vita, si ignorat Deum, quia tunc omnia ignorat. Deus est, quod in omni dubio praesupponitur. », *Sermon LXXIII*, 3, p. 447-448.

<sup>21</sup> « Et adice quod, cum deus sit infinita rectitudo et necessitas absoluta, hinc dubia quaestio eum non attingit sed omnis dubitatio in deo est certitudo. Unde sic et omnis de deo, ad quaestionem responsio non est propria et praecisa responsio, cum praecisio non sit nisi una et infinita, quae est deus. », *Idiota de sapientia*, II, 31, p. 62 ; Cf. Frédéric Vengeon, *Nicolas de Cues, le monde humain. métaphysique de l'infini et anthropologie*, Grenoble, éd. Jérôme Millon, coll. Krisis, 2011.

<sup>22</sup> « Quoad primum sciendum quod per ostensionem claram quid nominis, solvitur omne dubium... », *Sermon CCXLIX*, p. 311.

ici : la vérité de la définition nominale lève le doute, mais en dévoilant la quiddité coïncidant d'ailleurs avec les transcendants de vérité et d'unité. Rien de plus simple dans le cas de l'impôt : pour dévoiler le sens du cens, il suffit de montrer l'effigie de la pièce qui fait ressortir son *quid nominis*<sup>23</sup>. Une définition usant du *non aliud* ne laisse aucune place au doute, la réalité étant définie comme n'étant rien d'autre que ce qu'elle est<sup>24</sup>. Pourtant, même ce concept trouve sa limite et son interlocuteur Ferdinand, ne voyant comment trouver un *non aliud* au *nihil*, fait remarquer au Cusain qu'il a assez soulevé de doute<sup>25</sup>. Quant à Pierre, au moment même où ses doutes s'estompent et où « il se convertit » au *non aliud*, il s'avoue incapable de le concevoir<sup>26</sup>. Nous avons ainsi un état intermédiaire entre le doute et la science conceptuelle, précisément parce que la contemplation du *non aliud* est au-delà du concept<sup>27</sup>, explique le métaphysicien, ce qui notons-le au passage ne requiert pas la foi.

Le moderne cardinal tire les conséquences de la définition nominale. Le chrétien doit-il servir le monde et ses princes<sup>28</sup> ? De même que l'effigie de la pièce suggère de la rendre à César, le nom même du Chrétien, le rend à celui à l'image duquel il est configuré. La définition nominale recourt parfois à des étymologies fantaisistes<sup>29</sup>. Ce nominalisme distinguant si bien le pouvoir spirituel du temporel s'accommode au plan politique d'un certain conformisme : le serviteur devra servir servilement (*famulus famulari*) comme aussi l'esclave (*servus, servire*)<sup>30</sup>. Le prélat allemand montre plus de rigueur en avançant une preuve codicologique du caractère apocryphe d'une décision pontificale<sup>31</sup>. Ainsi trouvons-nous aussi *dubium* pris dans sa valeur adjectivale : « d'attribution douteuse »<sup>32</sup>.

*Dubium* ne concerne donc pas nécessairement la foi. Il pourra porter sur la vérité historique de faits relatés par la Bible comme le massacre des saints innocents<sup>33</sup>. L'on trouve des doutes d'ordre logique, voire mathématique. Ainsi dans le *De Beryllo*, après une longue discussion, l'auteur conclut que la quiddité et les idéalités mathématiques abstraites ne sauraient exister

<sup>23</sup> « De censu solvendo fuit quaestio, [...] tunc ostenso numismate imago et eius superscriptio dubium dissolvunt. », *ibid.*

<sup>24</sup> *Directio speculantis, sive De non aliud*, I, p. 5 ; *ibid.*, XXII, p. 53.

<sup>25</sup> « Satis dubio fecisti. Nunc nihil video, quod est non aliud quam nihil... », *ibid.*, VII, p. 15.

<sup>26</sup> « Video, pater, haec dubio carere: sed dum ad li 'non aliud' me converto, non possum equidem, quid sit, mente concipere. », *ibid.*, XX, p. 49.

<sup>27</sup> Sur ce thème, Cf. Christian Trottmann, La docte ignorance dans le *De Icona*. L'humanisme de l'au-delà du concept.", dans *Nicolas de Cues, les méthodes ...*, cit., p. 105-116 ; « Le dépassement de toute représentation dans le *De Icona* », dans *□□□□*, 3-4, 2005-2006, A. Vasiliu ed., Bucarest 2006, p. 327-346.

<sup>28</sup> *Sermon CCXLIX*, p. 311-312.

<sup>29</sup> « Si presbyter es et quaeris, quomodo tibi ambulandum sit, dubium solvit quiditas nominis, cum aliis iter salutis praebere debeas. », *ibid.*, p. 312.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 313.

<sup>31</sup> *De Concordantia Catholica*, III, II, 300, p. 332.

<sup>32</sup> *Ibid.*, II, XIV, 131, p. 165.

<sup>33</sup> *Sermon CCXIV*, p. 75. Mais une série d'autres doutes s'élève dans les lignes qui suivent. Hérode aurait fait massacrer ces enfants pour s'enduire de leur sang en vue d'améliorer sa santé ? S'ils sont morts seulement pour la santé d'Hérode on peut douter qu'ils soient saints. Le Christ vient-il au milieu ou plutôt vers la fin des temps ? Le doute est entretenu, de plus, par les variantes liturgiques d'une année à l'autre. Il porte encore sur le sens de Ga 4, 6.

séparément de la matière, ni du coup faire l'objet de science. Ce serait en raison de son doute sur les espèces et les idéalités mathématiques qu'Aristote ne parviendrait pas à trancher le problème de la connaissance de la quiddité<sup>34</sup>. Et le Cusain rappelle qu'au dire de Proclus, même Socrate douta de la réalité des espèces et des idées. Ainsi, le doute est-il un moment inévitable de la recherche de la vérité, mais qui devra être dépassé afin de parvenir à la science<sup>35</sup>. Pourtant, aucun doute n'est permis à celle-ci, quant aux prémisses sur lesquels elle s'appuie<sup>36</sup>. Fût-il scrupuleux, le doute doit s'effacer devant l'évidence de la figure<sup>37</sup>. De même, ce qui relève de la nécessité exclura évidemment le doute<sup>38</sup>.

Pourtant, on trouve chez le Cusain une occurrence du doute qui n'est pas sans rappeler le cynique Diogène, à la recherche d'un homme muni en plein jour de sa lanterne. Devant la bêtise (*stultitia*), universellement répandue dans l'humanité, n'est-on pas pris d'un doute sur la présence en elle de la raison<sup>39</sup> ? On trouve même une sorte de mise en abîme du doute : portant sur celui de Jean Baptiste envoyant ses disciples demander au Christ s'il est celui qui doit venir ou s'ils doivent en attendre un autre<sup>40</sup>. Or on sait que les logiciens nominalistes avaient tendance à effacer la différence entre la proposition au passé : « le Christ est venu » et « il doit venir ». Les réalistes considéraient au contraire la valeur différente des propositions selon le temps : s'il était déjà venu, il n'y avait plus à l'attendre. Pourtant formé dans la *via moderna*, le Cusain semble opter pour la prise en compte du temps dans ce cas, pour des raisons théologiques évidentes. Jean Baptiste ne peut douter que Jésus est déjà venu puisqu'il l'a baptisé et entend parler de ses miracles. Ce dont il doute, c'est bien qu'il soit le sauveur attendu. Le prédicateur remarque que le doute ne portait pas sur l'humanité du Christ avant sa mort, mais sur sa divinité pourtant attestée par ses œuvres surhumaines<sup>41</sup>. Au sermon CCXI, le Cusain cite la manière dont Aldobrando de Toscanella, lève le doute sur le doute de Jean Baptiste<sup>42</sup> : le Précurseur n'aurait pas lui-même douté, mais sachant qu'il allait bientôt mourir, il aurait envoyé ses disciples recevoir la confirmation du Christ.

---

<sup>34</sup> « ... subtilissime discurrit nec se plene, ut videtur, figere potuit propter dubium specierum et idearum. Etiam Socrates juvenis et senex, ut Proclus dicit, de hoc dubitavit. », *De Beryllo*, 50, p. 57.

<sup>35</sup> Ibid. 48, p. 55.

<sup>36</sup> *De Docta Ignorantia*, I, XI, 31, p. 22.

<sup>37</sup> Ibid, I, XIII, 35, p. 26.

<sup>38</sup> « Quo enim ad necessitatem non habet dubium », *De concordantia catholica*, II, XX, 187, p. 227.

<sup>39</sup> « Cum stultitia, quam in multis experimur hominibus, ingerat dubium, an sit in ipsis ratio... », *Dialogus de ludo globi*, p. 121.

<sup>40</sup> *Sermon CXXXVII*, p. 84.

<sup>41</sup> « Nemo dubitabat humanam naturam in Christo esse ante mortem, sed de divina erat dubium, et illam argumentis talibus ostendit, scilicet per opera, quae super hominem sunt. », *Sermon CLVII*, p. 172.

<sup>42</sup> *Sermon CCXI*, p. 49-50.

Nous retrouvons ce même doute sur le temps de la venue du Christ, présenté cette fois, au sermon CLXXI, comme celui des juifs à l'arrivée des mages<sup>43</sup>. Ils savent par la prophétie que le roi-Messie doit venir au monde, mais ce sont les mages qui ont vu l'étoile indiquant qu'il est déjà né. Comme la foi en effet, la prophétie est *ex auditu*, mais la science est *de visu*, d'où le doute des juifs ne disposant de cette dernière que par le témoignage des Mages, sur le moment de la venue du Messie. Réciproquement, la science des Mages a besoin d'être confirmée par la prophétie. Quant au lieu de naissance du Messie, le Cusain précise au sermon CCLXII<sup>44</sup> que c'est une docte assemblée comparable aux théologiens et juristes de son temps qui à partir des prophéties précisément, dénoue le doute (*enodarent dubium*) à ce sujet.

Ailleurs, il explique que le doute ne saurait porter sur la véracité divine, mais en raison des faux prophètes et apôtres, sur le fait qu'ils professent effectivement les paroles de Dieu<sup>45</sup>. Car l'argutie est la spécialité du tentateur et nul doute, précise le cardinal, que comme le Christ au désert, ce ne soit par la mortification de la chair que Moïse et Élie soient parvenus à le vaincre<sup>46</sup>. C'est lorsque la chair est affaiblie qu'il s'approche et nul ne saurait accéder à la sagesse sans l'avoir vaincu. Au fond, la victoire définitive sur le doute n'est acquise que par la croix du Christ. C'est elle qui en dernière instance nous libère du doute qui nous fait nous demander s'il est animé par un esprit d'erreur ou par l'Esprit de Vérité<sup>47</sup>. Celui-ci n'est-il pas d'ailleurs donné à la croix selon le témoignage Johannique ? Car le maître voyant ses disciples douter ne peut les amener par la raison à croire ce qui dépasse la raison<sup>48</sup>. Si sa vie même et les signes accomplis ne suffisent à les convaincre, le témoignage ultime de sa mort les rendra doctes.

## 2 Sens juridique de *dubium* et variantes de *non dubium*

Sur les 115 occurrences de *dubium* trouvées dans le moteur de recherche du *Cusanus Portal*, 48 figurent dans la *Concordance Catholique* (de même, 18 sur les 42 de *dubio*). De nature juridique plus que philosophique, elle remonte à 1433, alors que la *Docte Ignorance* paraît en 1440. En I, XI, 51, le *non dubium* porte sur le fait que c'est l'Église universelle qui a le

---

<sup>43</sup> « Apud Judaeos non erat dubium, quin nasci aliquando deberet; sed quod natus esset adhuc hodie est dubium apud eos. Ut igitur cognoscerent ipsum natum, venerunt magi, ex signo eis ostenso ipsum natum ostendentes.[...] Vide, quantum interest inter auditum et visum. Prophetia de auditu est, et tamen visus non potest ex auditu certificari, quin indigeat revelatione. », *Sermon CLXXI*, 10, p. 241-242.

<sup>44</sup> *Sermon CCLXII*, p. 412.

<sup>45</sup> « Nemo autem dubitat Deum veracem in omni verbo suo [...] ; sed an quis verba Dei loquatur, dubium esse potest propter falsos apostolos et prophetas. », *Sermon CCXCII*, 19, p. 679.

<sup>46</sup> *Sermon CXIX*, 4, p. 598.

<sup>47</sup> « Fructus mortis Christi est liberatio ; nam sumus liberati a dubio. », *Sermon CLIV*, 10, p. 162.

<sup>48</sup> « Neque potest testimonio rationis hoc facere, quia supra rationem sunt quae vidit, si ille testimonio mortis utitur, quo nullum maius est, talis morte sua liberat discipulos ab omni dubio. », *Sermon CLIV*, 12, p. 162.



pouvoir des clés mais tant qu'elle reste unie<sup>49</sup>. Tout en rappelant que c'est à Pierre que le Christ remet les clés, le Cusain suggère que c'est en tant que premier garant de l'unité entre les apôtres.

Au paragraphe 63 le *non dubium* est bien loin de porter sur la foi chrétienne. Il s'agit de défendre le primat de Rome et le Cusain rappelle, non peut-être sans malice qu'il était déjà assuré dans l'antiquité par celui du culte de Jupiter Capitolien sur tous les autres cultes païens<sup>50</sup>. Il ajoute en transition une lettre de Galla Placidia, fille de l'empereur Théodose (mais épouse du roi Wisigoth Athaulf avant de devenir celle de l'empereur éphémère Constance III). Or il l'appelle « Placidia Augusta », écrivant au fils d'Auguste, soulignant ainsi la filiation romaine des empereurs byzantins. Nul doute, qu'avant Rome, Jérusalem fut la ville pontificale<sup>51</sup>, pourtant, citant Optatus de Milève, le cardinal précise que l'Église de Rome n'est pas seulement protégée par un ange, mais aussi animée, à n'en pas douter, de l'intérieur par l'esprit apostolique<sup>52</sup>.

L'expression *non (est) dubium* lexicalisée, bien souvent n'apporte pas d'information sur le thème du doute<sup>53</sup>. Dans sa version minimale, elle peut simplement exprimer l'assentiment, comme dans les dialogues socratiques de Platon ce qu'on pourrait traduire par assurément<sup>54</sup>. Nul doute pour celui qui le premier dénonce la donation de Constantin comme un faux, que ceux qui, comme Charlemagne ou Othon, restituèrent Rome et l'Italie au pape se réservèrent quelque droit et méritèrent le nom d'empereur<sup>55</sup>. Leur pouvoir vient sans aucun doute de leur élection et du pouvoir spirituel du pape à travers son approbation originelle des électeurs<sup>56</sup>. Sur ce terrain politique, la préoccupation du futur diplomate pontifical pour le maintien des Hussites dans la communion ecclésiale se manifeste dès la *Concordance Catholique* où il

---

<sup>49</sup> « nam non dubium, ecclesia universalis claves habet ligandi et solvendi, dum unita est », *De concordantia catholica*, I, XI, 51, p. 68.

<sup>50</sup> « Sed non dubium in capitolio Romano pontificem maximum in Iovis templo praepositum; ita et gratiae tempore. Unde Placidia augusta filio augusto scribens dicit: « Quia Roma maxima civitatum et domina omnium terrarum, ideo Petrus in ea principatum ordinavit divini episcopatus. », Ibid, I, XVI, 63, p. 84.

<sup>51</sup> *Concordantia Catholica*, I, XVI, 64, p. 87.

<sup>52</sup> « Tunc ecclesia Romana non solum angelum protectorem habet, sed et animata existit sine dubio apostolico spiritu cuius sedem obtinet... », *Sermon LVIII*, 24, p. 306.

<sup>53</sup> Ainsi, *Concordantia Catholica*, p. 188 ; p. 218 (une assemblée provinciale peut être corrigée par l'assemblée universelle) ; *De correctione Kalendarii*, p. 30 ; *De docta ignorantia*, III, XII, p. 159 : nul doute qu'on puisse demander la grâce ; et l'obtenir si l'on invoque le Christ pour son salut, *Sermon XXIII*, p. 379 ; ou sa mère source de grâce pour l'Église, *Sermon CCXXXIX*, p. 227 ; sauf pour une demande qui irait contre son bien, qui demande, obtiendra sans nul doute, *Sermon CCLII*, p. 332 ; qui pardonne à ses offenseurs ne doit pas douter, qu'il obtiendra le pardon de ses propres offenses, *Sermon XXIV (1)*, 40, p. 424, *Sermon XXIV (2)*, 40, p. 442 ; reconnu comme tel, nul doute qu'un apôtre aura un apostolat fructueux, *Sermon CCLVI*, p. 360 ; Nul doute sur les poids et mesures, *Idiota de staticis experimentis*, p. 228 ; pour *sine dubio*, III, III, 323, p. 344, III, IV, 334, p. 350, III, XXV, 465, p. 419 ; III, X, 369, p. 371 ; III, XL, 563, p. 459 ; *Lettre à Nicolas de Bologne*, p. 48 ; *Sermon V*, 17, p. 82 ; *Sermon CCLXXVII*, 41, p. 566 ; *Sermon CCXCIII*, 30, p. 689 ; *procul dubio*, *Idiota de mente*, I, XIV, p. 208 ; *Sermon CCXXIX*, 5, p. 162 ; caret dubio, *Sermon CCLIII*, 8, p. 337.

<sup>54</sup> *Dialogus de Genesi*, III, p. 117.

<sup>55</sup> « Et sine dubio aliquid sibi restituentes ecclesiae reservarunt, ratione cuius ultra regium nomen imperii nomine ad instar priscorum decorantur... », Ibid., III, III, 323, p. 344.

<sup>56</sup> Ibid., III, IV, 334, p. 350.



admoneste l'empereur Sigismond d'agir avec une charité qui sera sans aucun doute rendue efficace par le Christ<sup>57</sup>. Dans le même temps, le conciliariste qu'il est encore tremble pour l'empire qui sans nul doute pourrait être balayé à force de tiédeur à l'égard de ses institutions<sup>58</sup>.

Il soulève un doute sur la valeur des décisions prises en concile : vient-elle de la seule présence du pape, voire de son légat ou conjointement du concile réuni<sup>59</sup> ? Prenant afin de lever ce doute (*ut sciatur hoc dubium non habere*) l'exemple de la destitution de Dioscore, il précise que cela ne concerne pas seulement le contenu de la foi, mais aussi les décisions disciplinaires. Ce qui donne force aux statuts d'un concile, ce n'est pas son chef, mais le consensus entre les pères conciliaires, et sans nul doute (*nulli dubium*<sup>60</sup>), un petit concile provincial ne peut statuer sans son chef. Au contraire, le futur cardinal encore conciliariste à cette époque place un concile de l'Église universelle au-dessus des patriarches et du pontife Romain<sup>61</sup>, comme aussi des conciles locaux<sup>62</sup>. Citons encore parmi les formules négatives : « cela ne semble pas présenter de doute (*non habere dubium*) dans les canons universels...<sup>63</sup> », qu'un concile inefficace pour définir, puisse au moins corriger et réformer. C'est ainsi la stabilité d'un concile qui lève le doute sur son inspiration par l'Esprit saint<sup>64</sup>. L'idéal serait pour le Cusain, un concile permanent de cardinaux qui assureraient ainsi sous la présidence du pape un gouvernement sans nul doute optimal<sup>65</sup>. Le rôle du président reste ainsi pastoral, il lui revient de contribuer à lever les doutes doctrinaux<sup>66</sup>. Aucun doute, et ce dès le Concile de Nicée, sur cette hiérarchie des autorités ecclésiastiques et sa logique. Nicolas de Cues rappelle d'ailleurs qu'en tant que fidèle de l'Église universelle, le pape lui est soumis<sup>67</sup>. Mais dans une lettre à Rodrigue Sanchez, il se demande : faut-il encore obéir à un prince d'Église quand on a la certitude intérieure qu'il abuse de son pouvoir<sup>68</sup> ? *Dubium* désigne ici un cas de conscience. Toutefois « *non habet dubium* » peut simplement exprimer une certitude pratique sans incidence sur la foi<sup>69</sup>, voire le constat d'un fait<sup>70</sup>.

---

<sup>57</sup> Ibid., III, XXIV, 465, p. 419.

<sup>58</sup> Ibid., III, XXXIX, 557, p. 455.

<sup>59</sup> Ibid., II, VIII, 97, p. 130.

<sup>60</sup> Ibid., 100, p. 136.

<sup>61</sup> I, XV, 61, p. 198.

<sup>62</sup> « Et sic de universali universalis ecclesiae concilio pariformiter nullum tunc fuit dubium, quin ei subessent omnia patriarchalia etiam Romanae sedis concilia. », *ibid.*, II, XXV, 203, p. 246.

<sup>63</sup> Ibid., II, XVII, 144, p. 179.

<sup>64</sup> Ibid., XX, 182, p. 222.

<sup>65</sup> Ibid., I, XXVIII, 164, p. 201.

<sup>66</sup> « ... quae summi praesulis regulata potestas, quae cum sine dubio maxima sit in pascendis ovibus, in decidendis ambiguis gravibus dubiis... », *ibid.*, II, XXVIII, 215 p. 255.

<sup>67</sup> « Non est autem dubium de universali ecclesia papam fidelem esse », *ibid.*, Ch. XX, 189, p. 231.

<sup>68</sup> *Epistula ad Rodericum Sancium de Arevalo*, p. 11.

<sup>69</sup> *De concordantia catholica*, II, XX, 174, p. 214.

<sup>70</sup> Ibid., III, XL, 560, p. 456.

Quelquefois le *non dubium* se retrouve dans une position paradoxale : aucun doute que l'infaillibilité ne revienne au souverain pontife, mais non exclusivement, simplement parce qu'elle appartient à toute l'Église (comme d'ailleurs le pouvoir de lier et délier !), et qu'il en est un membre<sup>71</sup>. Nul doute pour le Cusain sur ce qui deviendra un dogme en 1870, sauf que précisément il n'y voit pas le privilège exclusif du pape. Mieux, il ne doute pas que les synodes puissent se rapprocher plus ou moins de l'infaillibilité et éventuellement le pape avec eux, mais toujours plus que l'opinion du pontife pris isolément<sup>72</sup>. Il ne fait aucun doute pour le juriste qu'entre un évêque et son peuple, c'est un mariage qui est contracté, puisqu'ils sont appelés à ne former qu'un seul corps spirituel. Le consentement populaire est donc requis avant une ordination épiscopale<sup>73</sup>. Sans quoi, aucun doute pour le futur évêque persécuté de Brixen, il manquera de force<sup>74</sup>. Nous sommes ici au cœur de la conception de la Concorde Catholique du jeune prélat conciliariste : elle ne tient que par le respect des plus puissants par ceux qui leurs sont soumis, mais aussi par la dilection que les premiers portent aux seconds<sup>75</sup>. On notera que cette réciprocité des devoirs vaut dans son esprit pour toute république ordonnée et non pour la seule Église Catholique. Nul doute que le pape ne doive envoyer des prêcheurs dans les contrées lointaines<sup>76</sup>. Avant qu'une cathédrale ne puisse être érigée et un évêque ordonné, ne faut-il pas que les légats du pape, tel Adam dont le Verbe divin tire Ève hors de son côté n'engendrent une Église par leur prédication ?

*Dubium* peut encore exprimer simplement un problème juridique<sup>77</sup> à examiner : par exemple le pape peut-il (hors schisme) être suspendu par un concile<sup>78</sup> ? Est-ce à lui ou à l'empereur de convoquer le concile<sup>79</sup> ? Ce problème *de convocatione dubium* trouve une solution diplomatique : l'empereur doit exhorter au bon moment. C'est ainsi lui qui provoque, mais c'est le pape comme primat des évêques qui convoque.

<sup>71</sup> « ... ab eodem principio ligandi et solvendi potestas tam ecclesiae quam papae fluat. », Ibid., II, XVIII, 156, p. 191.

<sup>72</sup> Ibid, II, XVIII, 158, p. 194.

<sup>73</sup> « ... consensus necessarius videtur, ut ibi de matrimonio carnali dicitur, quoniam non dubium inter episcopum et ecclesiam matrimonium est... », Ibid., II, XXXII, 232, p. 275.

<sup>74</sup> « oportet quod ille qui praeest ab omnibus quibus praeest, constituatur tacite vel expresse. Sin autem aliter praesumptum fuerit, viribus carere dubium non est... », Ibid., p. 276.

<sup>75</sup> « Diversitas enim ordinum praepositorum et subiectorum pro conservatione rei publicae ordinata est, ut, dum reverentiam exhibent minores potioribus et potiores minoribus dilectionem... », Ibid.

<sup>76</sup> « Unde illi sic missi gerentes figuram Christi, secundi Adae, ex costa sua, scilicet divini verbi, sibi Evam aedificaverunt quam desponsaverant. Et sic Evae genitae post haec non dabatur nisi sponsus desideratus. Sic hodie non dubium papam ad partes infidelium praedicatorum mittere posse. », ibid., p. 280.

<sup>77</sup> Nombreuses occurrences de ce sens : *De concordantia catholica*, II, XX, 169, p. 206 ; « in dubio examinatur », ibid., II, XX, 176, p.217 ; « dubia (dis) solvere », Ibid., II, I, 69, p. 93 ; Ibid., II, XX, 188, p. 230 ; Ibid., III, I, 292, p. 327 ; *Dialogus de Possess*, I, p. 3 ; « dubia moveri », *De Conjecturis* I, VII, 28, p. 35.

<sup>78</sup> « Posset forte dubium esse, an concilium exercitium administrationis a vero et unico papa ad tempus vel ad beneplacitum tollere posset », *De concordantia catholica*, II, XVIII, 162, p. 199.

<sup>79</sup> Ibid. III, XV, 399, p. 387.

De même, dans l'expression *solutum est dubium*, il s'agit du problème juridique qui est résolu : le pape peut-il être lié par les décrets d'un concile<sup>80</sup> ? Certainement si le concile est au-dessus du pape. L'absence de doute peut ainsi porter sur des éléments de droit<sup>81</sup> : nul doute que les laïcs puissent être accusés devant un synode de prêtres de paroisses, mais ils doivent aussi être admis à se défendre. Le cardinal prône même une enquête contradictoire lorsque surgit ce type question difficile (*aliquo dubio*) afin qu'un tel doute puisse être résolu au mieux<sup>82</sup>. Dans la *Concordance Catholique*, *dubium* revêt donc souvent ce sens faible. L'auteur engage non sa foi, mais sa croyance dans une formule (*credo dubium esse non debere*) où c'est l'opinion du juriste qui entend évacuer le doute<sup>83</sup>. Pourtant, d'autres fois, ici en matière d'excommunication, l'expression *non habere dubium* peut aussi renvoyer directement à l'autorité de l'Écriture<sup>84</sup>.

### 3 Des doutes philosophiques ou portant proprement sur la foi

Or *dubium* peut aussi bien dans d'autres œuvres, renvoyer à un authentique problème philosophique que l'on noue et dont le dénouement fait progresser la connaissance<sup>85</sup>. Ainsi par exemple, celui de l'altérité, posé par Platon dans le *Parménide*, commenté par Proclus et finalement dénoué par le Cusain à l'aide de son concept de *non aliud* et du verset Paulinien sur Dieu "tout en tous"<sup>86</sup>. De même, à propos du *Posses*<sup>87</sup>. Prenons encore un autre exemple plus politique. Un passage de la *Concordance Catholique* cite Optatus de Milève pour qui la succession des papes à la tête de l'Église de Rome ne fait aucun doute, et le Cusain ajoute qu'aucun des Pères ne saurait être d'un avis différent<sup>88</sup>. Il entend ici répondre à un doute bien réel de Marsile de Padoue : selon lui, on ne pourrait prouver par les Écritures que Pierre ait été évêque de Rome, voire tout au plus qu'il y ait séjourné. À l'opposé, l'absence de doute peut exprimer une autosatisfaction non dénuée parfois d'ethnocentrisme : nul doute que l'empire

<sup>80</sup> « An ita per decreta universalis concilii papa ligari possit, [...] Quoniam, si universale concilium proprie acceptatum est supra papam [...] solutum est dubium. », Ibid., II, XX, 169, p. 206.

<sup>81</sup> Ibid. III, VIII, 358, p. 364.

<sup>82</sup> « ... surgant e medio duo peritiores, qui [...] de dubio investigent per affirmativam et negativam et consequentias ad ambas partes sequentes. », Ibid., III, XXXVIII, 543, p. 451.

<sup>83</sup> « Sed an universale concilium proprie captum [...] sit supra patriarchas et Romanum pontificem, credo dubium esse non debere. », Ibid., II, XVII, 145, p. 180.

<sup>84</sup> « Nec habet hoc dubium, cum Christus dicat Petro: "Si ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus"... », ibid., II, XVII, 150, p. 185.

<sup>85</sup> « Ut tamen acrius excitetur, certa dubia tangamus, ut per illorum evacuationem pronior fiat visio exercitata. », *Directio speculantis, seu de non aliud*, V, 17, p. 12.

<sup>86</sup> « Plato quoque diceret in Parmenide et commentator Proculus hoc dubium enodaret. [...] tu autem [...] clare me facis intueri 'non aliud' ipsum ab alio aliud esse non posse [...], cum omnia ipsum 'non aliud' ita definiat, ut omnia in omnibus sit. », *Directio speculantis seu de non aliud*, XXII, 100, p. 52.

<sup>87</sup> *Trialogus de Posses*, 8, p. 8-9.

<sup>88</sup> « Et dicit Optatus [...] quod hoc non habet dubium sedem Romanam per omnes successores connumerando usque ad Petrum qui primus ibi sedit [...] et puto nullum catholicum sanctis patribus [...] in hoc dissentire posse. », *De concordantia catholica*, II, XXXIV, 256, p. 298.

chrétien ne soit plus excellent que tout autre, de même que la religion chrétienne l'emporte en sainteté et en vérité<sup>89</sup>. Mieux, aux yeux du Cusain, tous les royaumes temporels se rangent ainsi selon un ordre de perfection décroissant avec leur degré de vassalité à l'égard de l'empire chrétien.

Certains parmi les nombreux *non est dubium*, viennent effectivement écarter un doute précis. Ainsi dans la *Cribratio*<sup>90</sup>. Aucun doute que le Père ne sanctifie le Fils de toute éternité et qu'il ne l'envoie dans le monde. Le *non est dubium* porte ici sur le donné de foi de l'engendrement éternel et de la mission dans le temps du Fils par le Père. Il s'agit d'écarter le doute des musulmans considérant que le Christ blasphème en se faisant fils de Dieu. De même en *Cribratio* 70, le doute est écarté précisément sur la véracité divine du Père et par extension du Fils<sup>91</sup>. Et il en va de même pour toutes les occurrences de la *Cribratio*. Par exemple au chapitre XVII sur le fruit de la mort du Christ, se dessine une réponse au doute de l'Arabe zélé mentionné au début du chapitre : « La mort du Christ peut-elle apporter une lumière sur le Père, Créateur de toute chose ? ». Si Dieu a donné son fils unique et bien aimé pour le salut du monde, c'est que son Créateur l'a suprêmement aimé<sup>92</sup>.

Enfin, s'il restait un doute sur le statut de Mahomet et le Dieu qui l'envoie, la formule « Pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet son prophète » est censée le lever et conclure sur cette question musulmane de l'envoyé<sup>93</sup>. Mais en fait l'essentiel de la profession de foi musulmane ne porte pas sur le prophète, puisque, rappelle le Cusain, il suffit pour la proclamer de lever un doigt en signe de l'Unicité de Dieu.

On pourrait ajouter *cum grano salis*, que le cardinal "ne doute de rien" quand dans sa lettre à Jean de Ségovie<sup>94</sup> il pense possible avec les Turcs, par la médiation des princes temporels, un dialogue qui pourrait, les passions retombant, tourner à l'avantage de la vérité de la foi chrétienne. En cas de dissonance du Coran avec la Saint Écriture, il envisage afin de lever les doutes ainsi introduits, de suivre le conseil de Mahomet en considérant comme plus vrais les livres plus anciens<sup>95</sup>. Non moins subtile est la dénonciation d'une contradiction plus apparente du Coran : il affirme en de nombreux endroits la résurrection finale, mais ne la révoque-t-il pas en doute en affirmant que certaines âmes extraites par les anges ne seront pas

---

<sup>89</sup> « Non habet dubium ita nostrum Christianum imperium cetera excellere, sicut sanctissima et mundissima nostra religio Christiana in sanctitate et veritate vincit. », Ibid, III, VII, 349, p. 360.

<sup>90</sup> « non est dubium : quem pater ut pater ab aeterno sanctificavit et in tempore in mundum misit, non blasphematur si se dei filium appellat. », *Cribratio Alcorani*, I, X, 55, p. 48.

<sup>91</sup> « Non est autem apud quemcumque dubium deum esse veracem et eius filium... », Ibid, I, XVI, 70, p. 60.

<sup>92</sup> « Si igitur hunc suum dilectissimum primogenitum et unigenitum filium deus dedit pro salute mundi, utique maxime mundum dilexit. », Ibid, II, XVII, 143, p. 116.

<sup>93</sup> Ibid, III, III, 169, p. 137.

<sup>94</sup> *Epistula ad Ioannem de Segobia*, p. 97.

<sup>95</sup> *Cribratio Alcorani*, I, IV, 34, p. 33.

restituées<sup>96</sup> ? Au milieu des doutes que peut faire surgir la discussion organisée par le chapitre III du Coran entre les prophètes, le Christ se tient comme horizon de sens de la loi et des prophètes, statuant par sa stature comme un maître détermine une question disputée<sup>97</sup>.

Mais il est encore d'autres *non dubium* qui sollicitent fortement la foi au cœur même d'un raisonnement théologique : ainsi dans la dernière partie de la *Docte Ignorance*, au chapitre de la conception et de la naissance du Christ de la Vierge Marie : l'Incarnation supposant l'unification la plus difficile entre Dieu et sa créature, requiert le suprême unificateur, l'Esprit Saint en Personne<sup>98</sup>. De même, au début du sermon I la même formule mobilise la foi et surtout l'attention de l'auditoire<sup>99</sup>. Tel est le cas dans la plupart des sermons<sup>100</sup>. On y retrouve aussi une réflexion théologique sur l'articulation des mystères : celui de l'Incarnation ne devait pas être révélé à tous car cela aurait empêché la rédemption : connaissant la divinité du Christ, ses persécuteurs ne l'auraient pas crucifié et cela aurait même pu amener un doute sur son humanité<sup>101</sup>. Mieux, le prédicateur philosophe n'hésite pas à solliciter la foi de l'auditoire pour l'amener à des réflexions d'ordre métaphysique, au moins autant que théologiques<sup>102</sup> : parce qu'il n'a pas de doute sur le rôle du Verbe dans la Création divine, il est amené à considérer celui-ci comme raison, sagesse, voire art infini du Père. C'est encore comme tel, qu'il peut, étant au cœur du processus de création, donner aussi la vie éternelle qu'il promet<sup>103</sup>.

Mais l'absence de doute concernant le Verbe dans son rôle de raison absolue, peut aussi procéder d'un intellectualisme néoplatonicien qui ne fait guère intervenir la foi en la Révélation<sup>104</sup>. Si les anges, intelligences éclairées sont préposées aux hommes, il n'est pas douteux que la raison absolue qui éclaire ces guides naturels ne soit aussi le roi régnant sur tout être et toute vie. Dans le même sermon LI, le prédicateur imagine une hiérarchie humaine sur le modèle des hiérarchies célestes, supposant des degrés de participation à la raison

---

<sup>96</sup> *Cribratio Alcorani*, III, II, 164, p. 133.

<sup>97</sup> « Quare in dubiis Christo standum [...] cum Christus sit finis et conclusio legis et prophetarum omnium, qui prophetarunt aut prophetabunt, quando suae determinationi statur, omnium prophetarum discussioni statur. », *Ibid.*, III, I, 162, p. 131-132.

<sup>98</sup> « Et hinc maxima operatio supra omnem naturae proportionem, per quam creator unitur creaturae, ex maximo uniente amore procedens, non dubium a sancto Spiritu... », *De docta ignorantia*, III, V, 209, p. 133.

<sup>99</sup> *Sermon I*, p. 1.

<sup>100</sup> « Et non dubium, quin continuata fuerit primi parentis traditio per posteros. », *Sermon II*, p. 24 ; nul doute (*nulli dubium*), que la Vierge ait eu accès au troisième degré de la contemplation, *Sermon VII*, p. 159 ; qu'elle n'ait obtenu par ses mérites les auréoles tant des martyrs que des vierges et des prédicateurs, *Sermon VIII*, p. 165 ; qu'elle n'ait la meilleur place au ciel, *Sermon XLVI*, p. 272 ; que les paraboles ne contiennent des enseignements élevés, *Sermon CCXVII*, p. 97.

<sup>101</sup> « Non autem debuit omnibus esse manifestata nativitas [...] ne manifestatio impediret crucifixionem. I Ad Cor. 2 [...] etiam, ne humanitatis mysterium venisset in dubium. », *Sermon II*, p. 24.

<sup>102</sup> *Sermon XII*, p. 347.

<sup>103</sup> « Et quod ipse foret dator vitae, ostendit in resurrectione mortuorum [...] quoniam ipse esset verbum Dei, per quod Deus fecit omnia [...] Ideo non dubium, cum ars et scientia sit omnipotentis Dei, quin possit efficere vitam illam in credentibus. », *Sermon CCLXXVIII*, p. 570-571.

<sup>104</sup> *Sermon LI*, p. 230.

correspondant au pouvoir territorial de chacun : ferme, cité, conté, province<sup>105</sup>... Nul doute que celui qui recevrait une participation infinie à la raison règnerait jusqu'aux confins de l'univers. Et il reconnaît en cet homme infiniment rationnel, le Verbe incarné, le Christ déjà conçu comme Maximum dans la *Docte Ignorance*. Ou encore, nul doute que le Christ ne soit le chemin, la vérité et la vie, le fondement et la tête de l'Église qui continue d'assurer sa présence ici-bas<sup>106</sup>.

Cette absence de doute peut aussi conduire à de mauvais choix exégétiques. Aucun doute que Jean n'ait écrit en grec<sup>107</sup>, rappelle le Cusain qui propose d'écarter les sens de Képhas dérivés de l'hébreu par saint Jérôme au profit de *Cephe/cephalè* renvoyant à la tête en grec.

On trouve une véritable réflexion sur la portée du doute dans un autre contexte. Ainsi à propos du témoignage du Christ dans l'Évangile de Jean, le Cusain précise que par sa mort il donne le témoignage maximum. Par ailleurs, le doute ne saurait porter sur la vie éternelle puisqu'elle est promise par Dieu. Reste donc que le doute porte seulement sur la provenance divine de l'esprit<sup>108</sup>. On trouve une analyse similaire au Sermon CLIV. Dieu étant la vérité même, il est impossible qu'il ne soit pas cru. Ses paroles jouissent d'une sorte d'auto-évidence. Le doute ne porte donc pas sur leur contenu, mais sur leur provenance<sup>109</sup>.

Le sermon CLXXVI, commentant la Transfiguration, sollicite fortement la foi de l'auditoire, mais pour mêler subtilement exégèse typologique, métaphysique de la lumière et eschatologie<sup>110</sup>. Moïse et Élie ont bénéficié par grâce, d'une contemplation lumineuse et pourtant leur ascétisme est rappelé comme une sorte de caution. Leur apparition lumineuse sur le Tabor, entourant le Christ transfiguré, cautionne son enseignement sur les fins dernières. Trois lumières sont ainsi mises en perspective : celle du visage de Moïse ou d'Élie dans l'Ancien Testament, celle miraculeuse du Christ transfiguré, enfin la lumière eschatologique des ressuscités. N'est-ce pas par excellence d'ailleurs cette lumière eschatologique qui dissipe le doute chez tous ceux qui y ont été en proie<sup>111</sup> ? Ce sera ultimement l'apparition en gloire de l'Église naguère souffrante dans la persécution qui manifestera à ceux qui étaient dans le doute, la vérité du Christ ressuscité, son époux. Ainsi,

---

<sup>105</sup> « Si igitur aliquo modo augetur ratio gradatim in hominibus, [...] ut uni regimen villae, alteri regimen civitatis, alteri comitatus, alteri provinciae etc. deberetur. Non dubium, si ratio infinita reperiretur in homine sine mensura, quin ille homo secundum naturam sine fine et termino rex esset, cuius potentia foret a fine usque ad finem. », *Sermon LI*, p. 230-231.

<sup>106</sup> *De concordantia catholica*, II, XXXIV, 247, p. 290.

<sup>107</sup> *ibid.*, 253, p. 295.

<sup>108</sup> « Item nota quod Deo qui est veritas non potest non credi. Sed dubium est solum, an spiritus sit ex deo. », *Responsio de intellectu Evangelii Ioannis*, p. 100.

<sup>109</sup> *Sermon CLIV*, p. 159.

<sup>110</sup> « Si igitur tanta visa sunt in Moyse et Elia hominibus sanctis, qui etiam quadraginta diebus et noctibus uti Christus ieiunaverunt, non est dubium Christum in se ipso testibus illis adiunctis potuisse verificare verbum praedicationis suae, scilicet quo modo erunt corpora nostra clara et nos similes angelis. », *Sermon CLXXVI*, p. 278.

<sup>111</sup> « Et reddet se ecclesia gloriosa resurrectione a pressura Antichristiana ostensibilem omnibus dubitantibus... », *Conjectura de ultimis diebus*, p. 96.



les doutes sur la loi et les prophètes seront-ils dépassés en ce jour ultime<sup>112</sup>. Or cet avènement eschatologique du Verbe est précédé par celui du Paraclet dans les âmes, l'un comme l'autre dissipant les doutes qui pourraient subsister<sup>113</sup>.

On trouve à cet égard une intéressante occurrence de *dubio* dans la *Concordance Catholique*. Le Cusain y explique que les âmes du purgatoire sont encore solidaires de celles de l'Église militante en attendant de pouvoir rejoindre l'Église triomphante<sup>114</sup>. Si elles sont dormantes et ne peuvent progresser que par les mérites des vivants, elles ont sur eux l'avantage qu'elles sont sûres, ayant déjà comparu en jugement particulier, de leur salut, ce qui n'est pas le cas des vivants encore engoncés dans leurs corps grossiers et plongés dans le doute quant à leur salut. Au contraire, la Vierge et elle seule, dont le corps est enseveli avec le Christ est, sans aucun doute selon le cardinal, ressuscitée avec lui dans la gloire céleste<sup>115</sup>.

Parmi les négations du doute, on relèvera des variantes. L'affirmation de la foi peut être massive : puisque le Père, le Fils et l'Esprit Saint ont rendu témoignage que Jésus était fils de Dieu, aucun doute qu'en son humanité il est effectivement fils de Dieu<sup>116</sup>. Pourtant, lors des apparitions après la résurrection, c'est précisément sur son humanité que porte le doute puisqu'il est évident que la divinité est vivante, étant immortelle<sup>117</sup>. Il y a ainsi une sorte de chiasme : durant la vie du Christ ce sont les miracles qui lèvent le doute sur sa divinité, après sa mort ce sont les stigmates qui lèvent celui sur son humanité<sup>118</sup>. Le prédicateur pourchasse le doute jusqu'en ses ultimes retranchements. Les stigmates attestent que c'est bien le crucifié qui est ressuscité et spécialement celui du côté qu'aucun autre crucifié ne saurait arborer.

Le prédicateur va même chercher plus loin le levier susceptible de lever le doute : la connaissance réciproque du Père et du Fils, ainsi que l'accord de leurs volontés, citant Jn 10, 15. L'extrémité du levier est l'omniscience du Père, portant non seulement sur la Création, mais sur le Mystère même du Fils<sup>119</sup>. Réciproquement, le Fils, connaissant le Père comme il se sait connu de lui, obéit en confiance à la volonté du Père qui le missionne. Nous passons ainsi de la connaissance intra-trinitaire à la mission accordant les volontés. C'est ce qui conduit l'évangéliste de la vie éternelle *usque ad mortem*, à déposer sa vie pour ses brebis.

<sup>112</sup> « Hoc modo saepissime loquitur dubia legum et prophetarum ad illum diem veritatis esse remittenda », *Cribratio Alkorani*, 161, p. 131.

<sup>113</sup> « Cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia », scilicet illa dubia quae sunt, solvet... », *Sermon CCLXXVI*, 22, p. 529.

<sup>114</sup> *De concordantia catholica*, I, V, 31, p. 52.

<sup>115</sup> « Quae sine dubio, sicut unica in fide cum Christo sepulta, ita et consurrexit. », *Sermon XII*, 23, p. 243.

<sup>116</sup> *Sermon LXXXI*, p. 484.

<sup>117</sup> « Legimus Christum post resurrectionem se ostendisse [...] "vivum" hominem, de quo dubium fuit post mortem in cruce, sed non fuit dubium divinitatem vivere, quae non est mortalis. », *Sermon CCXXIX*, p. 161.

<sup>118</sup> « Non dubium, si propria virtute surrexit, ipsum Deum esse [...] Sicut miracula fecit in vita, ut in homine Deum ostenderet, reservavit stigmata [...] ad probandum non alium sed ipsum resurrexisse... », *ibid.*

<sup>119</sup> « Sicut novit me Pater et ego agnosco Patrem, et animam meam pono pro ovibus meis. Ecce non dubium [...] quia Iesus sic novit Patrem, ut ipse a Patre notus est, tunc scivit oboediendum Patri qui eum misit ad [...] pascendum oves "usque ad mortem". [...] Sic omnis, qui est pastor bonus missus a Christo, facere debet. », *Sermon CCXXXI*, p. 177-178.



Et tout pasteur missionné par le Fils devrait en faire autant selon le cardinal qui va plus loin encore dans la sollicitation de la foi de son auditoire, suggérant que n'importe quel fidèle doit être capable s'il ne doute pas de la puissance du Verbe de faire des miracles<sup>120</sup>.

Certaines autres formules négatrices du doute passent plus vite sur des évidences : les distractions dans la récitation des psaumes sont des peccadilles : il n'y a pas de doute (*dubium non est*) qu'une âme ne saurait être damnée pour si peu<sup>121</sup>. Si l'on constate la présence de reliques identiques en plusieurs endroits, un doute pourra surgir sur leur authenticité<sup>122</sup>. Dans ces cas qui pouvaient être fréquents vu l'importance du culte des reliques au Moyen Âge, le Cusain conseille de cacher ces reliques, plutôt que de déclencher un scandale. Ainsi le doute peut-il induire la prudence : il faut tolérer l'ivraie jusqu'à la moisson, si l'on a le moindre doute sur un risque en l'arrachant, d'extraire le bon grain avec<sup>123</sup>.

Mais on trouve des formules plus complexes : « quasi nemo sanae mentis dubium de hoc faceret quicquam facere aut fieri posse sine posse ipso.<sup>124</sup> ». Doubter du pouvoir que l'on a de réaliser ce qui est effectivement en son pouvoir, relève d'une pathologie comportementale paralysant l'action plus que d'une difficulté simplement logique. L'on retrouve une situation semblable au chapitre 13 : le pouvoir (*posse*) est présupposé par toute possibilité d'advenir sous une forme déterminée<sup>125</sup>.

Mais la réflexion sur le doute porte aussi sur ses conséquences : il empêche la guérison vivifiante par le Verbe divin. C'est encore l'hésitation qui ferme la porte à l'action vivifiante du Verbe divin<sup>126</sup>. Il ne s'agit pas seulement de la guérison physique, pour le Cusain, mais de la vie éternelle de l'âme intellectuelle. Dans sa dimension eschatologique : c'est ainsi par sa divinité que le Verbe ressuscite son humanité et celle des croyants en son temps. Mais il s'agit aussi déjà, explique le philosophe<sup>127</sup>, de la vie intellectuelle ici-bas des âmes spirituelles, vivifiées par leur adhésion à la vérité éternelle du Verbe divin. L'intelligence humaine étant faite pour cela, elle aura vite fait sans doute, de passer de la foi à la vie, entendons intellectuelle qui consiste en la vision même du Père, seule béatifiante<sup>128</sup>.

---

<sup>120</sup> « Si enim fidelis penitus non haesitans [...] dicit ad infirmum: "Tibi dico: surge!", non dubium quin surgat. », *Sermon CCLII*, p. 334.

<sup>121</sup> *Sermon VII*, p. 125.

<sup>122</sup> *Reformatio Generalis*, p. 40-41.

<sup>123</sup> *Sermon CCLXVII*, p. 465.

<sup>124</sup> *De apice theoriae*, 6, p. 121.

<sup>125</sup> « ... posse esse et posse esse hoc et illud posse ipsum praesupponant. Et ita posse ipsum omnem quae potest fieri dubitationem antecedere constat. », *Ibid.*, 13, p. 126.

<sup>126</sup> « Ubi autem est haesitatio aliqua, an sit verbum Dei, quod auditur, ibi non vivificat; dubium enim illud claudit ingressum. », *Sermon CCVII*, p. 16.

<sup>127</sup> « ... cum solum verbum Dei sit vita animae intellectualis, ideo incredulus non vivet in aeternum. », *ibid.*

<sup>128</sup> « Unde posse credere est in intellectu [...]. Et si [...] credit, tunc non dubium per fidem potest attingere vitam, scilicet visionem Patris; quae visio felicitat... », *Sermon CCLXXI*, p. 494.

Le disciple du pseudo-Denys pratique la théologie affirmative ou négative et on trouve même à leur côté dans le *De filiatione Dei* une *theologia dubia* se gardant d'affirmer ou de nier quoi que ce soit<sup>129</sup>. Nous comprenons ainsi comment la théologie dionysienne du cardinal s'allie à sa formation logique dans la *via moderna* pour distinguer autant de théologies possibles que de modes du discours.

**Conclusion** : Si la foi est très présente au discours du cardinal philosophe, elle n'exclut ni le doute, ni d'ailleurs une réflexion sur le doute. Ne tombant ni du côté du faux ni de celui vrai, le doute est inconfortable pour l'intelligence qui cherchera à en sortir pour se complaire dans la science, voire dans la sagesse ou la vision jusqu'à celle qui pourra lui procurer la béatitude. Les nombreux *non est dubium* ou autres formules négatives, constituant les deux tiers des occurrences attestent ce *struggle for life* de l'intelligence. Ils ne relèvent donc pas tous de la foi, tant s'en faut. Les uns pourront renvoyer à l'évidence, des faits ou de la nécessité physique, voire morale. *Dubium* prend le sens d'un problème en particulier dans le domaine juridique, spécialement dans la *Concordance Catholique* où l'on trouve un bon tiers des occurrences de ce mot. S'il doit être résolu, dissout, il doit d'abord être exposé, voire noué. Ainsi le doute devient-il partie intégrante d'une méthode pour l'intelligence dans sa percée vers la vérité et la science. Mieux, celle du Cusain se plait dans la docte ignorance qui permet la certitude maximale. Le doute suspend le jugement, mais l'ignorance l'empêche, sauf précisément si elle est docte, se faisant ainsi sagesse. Elle ouvre aussi la possibilité de s'aventurer à des conjectures<sup>130</sup>. A travers ses dénégations du doute, nombreuses et variées, nous avons vu que le Cusain affronte le doute philosophique, tant sur des questions cosmologiques, anthropologiques, que métaphysiques, voire théologiques. Le calendrier a besoin d'être réformé, les facultés humaines montrent leurs limites, en particulier face à des concepts métaphysiques comme le *possest* ou le *non aliud*. Mais si le doute peut surgir en-deçà, l'Un transcendant des néoplatoniciens se présente comme l'horizon de son dépassement. Cette métaphysique s'allie d'ailleurs curieusement chez le Cusain avec une logique aristotélicienne interprétée dans le sens de la *via moderna* où la définition nominale permet de lever le doute. Le rapprochement de *numen* et *nomen* dans l'exégèse du « rendez à César », montre comment elle peut à la fois lever le doute dans le domaine théorique et offrir un

---

<sup>129</sup> « Una est enim theologia affirmativa omnia de uno affirmans et negativa omnia de eodem negans et dubia neque negans neque affirmans ... », *De filiatione Dei*, V, 83, p. 59 ; Cf. Jean Miernowski, *Le Dieu néant, théologies négatives à l'aube des temps modernes*, Leiden, Brill, 1998 et notre « "Theologia dubia" ? Nicolas de Cues : un regard transfrontalier sur la théologie et ses différentes modalités ? », Colloque International, *Nicolas de Cues penseur de la grande région*, Metz, 3 octobre-Luxembourg, 4 octobre 2018, M.-A. Vannier et H. Schwaetzer eds, à paraître.

<sup>130</sup> *L'Art des conjectures de Nicolas de Cues*, Jocelyne Sfez (trad.), Paris, Beauchesne, 2012.

discernement pratique. Dans cet ordre, les doutes soulevés au plan juridique par la *Concordance Catholique* s'avèrent autant de problèmes, de cas dont le canoniste cherche la solution. Les questions les plus centrales tournent autour de l'autorité du pape et de celle du concile, du primat du siège romain et de son rapport à l'empire. Dans le domaine politique, le prélat germanique ne semble pas embarrassé de doutes, ce qui ne l'empêche pas de développer de subtils argumentaires juridiques au profit d'un exercice plus consensuel du pouvoir dans l'Église.

Cela ne l'empêche pas non plus d'affronter le doute dans sa dimension religieuse, mais déjà existentielle. Nous en avons même trouvé une occurrence proche du cynisme de Diogène lorsque constatant l'universalité de la bêtise, le Cusain en vient à se demander si l'humanité a vraiment la raison en partage. Nous l'avons vu s'en tirer avec humour, mais il affronte avec sérieux le doute issu de l'Islam dans la *Cribratio Alkorani*, argumentant en faveur de la divinité du Christ et relevant les contradictions du texte qu'il passe au crible. Il affronte aussi le doute des juifs sur la venue du Messie en ayant peut-être à l'esprit les disputes logiques opposant depuis le XIIIe siècle nominalistes et réalistes sur la prise en compte du temps dans la vérification des propositions. Il peut ainsi préciser que le doute des juifs porte sur l'avènement du Christ : face à la science des Mages qui suivent l'évidence d'un signe cosmique en désignant le temps, leur sagesse n'est éclairée que par la foi qui leur permet d'en connaître le lieu : Bethléem. Le prédicateur n'hésite pas à solliciter fortement la foi de son auditoire, mais souvent en vue de l'élever à une spéculation au moins autant métaphysique que mystique. Il dénoue de subtils doutes en articulant par exemple, la connaissance des Personnes divines *ad intra* et l'accord de leurs volontés dans les missions. Mais nous avons vu que sa fidélité à Denys le pseudo-Aréopagite, ouverte sur la modernité naissante, l'amène à intégrer le doute à sa pratique théologique puisqu'il conçoit une *theologia dubia* » aux côtés des théologies affirmative et négative. Par ses négations nombreuses et variées du *dubium*, l'homme de foi combat ainsi le doute, mais non à la manière du charbonnier, en mobilisant au contraire toutes les subtilités du savant et surtout du philosophe.